

**COMITÉ DIRECTEUR**  
**du CDOS du LOIRET**  
*du mardi 14 mars 2017*

**Présents** : Mmes – F. BARATON - E. ROLAND – N. ROS – Mrs – E. BEDU – A. BENHENNA - G. BOUDON – A. BOYER - C. CHARREIRE – D. COUTELLIER – A. DHUIVONROUX – R. FLAMENT – F. LANCEROT - P. POMMIER.

**Excusés** : Mrs E. MORIN – J. ROS Président d'honneur.

**Assistent** : Mme A. GERARDIN – Mr F. GILLES salariés du CDOS

**1°/ PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR N°2/ 2017 DU 8 FEVRIER 2017**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**2°/ PRESENTATION DE CHAQUE ELU-E :**

« Tour de table ». Chacun(e) se présente.

**3°/ POINT SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :**

- Commentaires sur le déroulement de l'Assemblée générale : comment avoir plus de comités représentés ? Cette question revient chaque année après l'AG. Certains comités sont peu connus du grand public mais aussi de nous-mêmes et ne semblent pas intéressés. Nous devons apprendre à mieux nous connaître et surtout à nous rapprocher.

L'Assemblée générale a semblé longue à certains, pas à tous. Comment gagner du temps ? C'était plus long les autres années, malgré les élections. Nous avons déjà gagné du temps dans notre organisation et le déroulement de l'AG.

- Commentaires sur le déroulement des élections : le déroulement fut globalement satisfaisant

- Commentaires sur la partie conviviale : le service a été fait par les membres du CDOS, pas de problème majeur signalé, l'économie réalisée est toutefois appréciable. L'an prochain tous les élus s'impliqueront dans le service.

**4°/ORGANISATION ET OBJECTIFS**

- Retour sur le discours concernant les objectifs fixés : il faut que le CDOS du Loiret retrouve sa place, accentue ses relations, favorise des rapprochements. Il va falloir étayer les grandes lignes, les affiner. On ne peut plus travailler tout seul pour valoriser les actions et les faire connaître. Il faut fortifier les actions déjà en place (formations, Nature Olympique, Vacances Olympiques et Sportives...). Il va falloir aller plus loin et solliciter des personnes ressources pour les commissions qui vont être créées.

Le développement durable doit être intégré dans les actions comme Nature Olympique, ouverture sur le secteur de l'environnement.

Il faut représenter le sport Loirétain, travailler sur l'annuaire du sport, partir de la loi qui va redéfinir les territoires et les fonctions des comités. Ceux-ci vont avoir des missions importantes de proximité.

La présence aux réunions est chronophage mais il est important que le CDOS du Loiret soit représenté partout et le plus souvent possible.

► Composition du Bureau : Comment organiser le bureau ? Le problème du fonctionnement lors de la dernière mandature est évoqué : il est difficile de se réunir en journée quand des membres du bureau sont des "actifs". De nouvelles dispositions vont donc se mettre en place.

- Président : Alain BOYER (élu le 28 février)
- Vice-président : Nathalie ROS
- Vice-président : Gérard BOUDON
- Trésorier : André DHUIVONROUX
- Trésorier adjoint : Régis FLAMENT
- Secrétaire général : Didier COUTELLIER
- Secrétaire adjointe : Edwige ROLAND

- Vote à scrutin secret : 13 votants ; 13 pour.  
Tous les candidats sont élu(e)s à l'unanimité

► Commissions :

Finances : André DHUIVONROUX, Régis FLAMENT

Emploi-CRIB : Gérard BOUDON

Formations : Gérard BOUDON, Nathalie ROS, Michel ARNOULT, Emmanuel BEDU (Jeunesse)

Sports de nature (Nature-Olympique) : Patrick POMMIER, Régis FLAMENT, André BENHENNA

Vacances Olympiques et Sportives : Alain BOYER

Sport-santé : Françoise BARATON

Sport-jeunesse : Emmanuel BEDU, Christophe CHARRIERE

Sport de Haut Niveau Relations avec les champion(ne)s : Etienne MORIN

Logistique : Francis LANCEROT, André BENHENNA

Au sein de chaque commission, il faut recruter de nouvelles compétences en dehors des élus du CDOS du Loiret afin de former une équipe élargie.

## 5°/ VACANCES OLYMPIQUES ET SPORTIVES (VOS)

Les conventions sont signées. Pratiquement lancées sur les communautés de communes de Bazoches-les-Gallerandes et Triguères, avec le jumelage de Courtenay. Il y a eu la participation de 280 jeunes l'année dernière et l'objectif 2017 : approcher les 400 inscrits.

Une première, nous organisons les VOS lors des vacances de Pâques à Courtenay et à Triguères. Il reste à caler avec les Centres de Loisirs des deux communautés de communes.

La communication s'améliore : enveloppes préparées pour chaque mairie et chaque école ou collège de toutes les communes concernées. La partie Courtenay est déjà distribuée. L'autre concernant Bazoches-les-Gallerandes le sera très prochainement. Il reste à communiquer dans la presse.

Le contact avec Marcilly-en-Villette est abandonné pour cette année. Celui avec la mairie de Lailly-en-Val, pourrait se concrétiser l'an prochain.

Les comités sportifs ne répondent pas toujours. Un certain nombre de problèmes subsistent pour la mise à disposition des encadrants. Il est possible de faire travailler les entraîneurs des clubs locaux, afin d'éviter les frais de déplacements trop importants en évitant de déplacer les salarié(e)s des comités départementaux au départ d'Orléans.

## 6°/ NATURE OLYMPIQUE (NO)

**5 mars** : Course d'Orientation

Très mauvaise météo. Le point positif : 20 personnes, dont la moitié était des non-licencié(e)s.

Si on veut valoriser l'action, il faut penser à une organisation « grand public » : une meilleure communication, un accueil en dur, cibler sur le lieu de pratique les lieux de passages des potentiels participants pour toucher des visiteurs qui ne sont pas venus pour l'opération. Les exercices étaient adaptés pour tous avec le même dispositif que pour une activité « club » (fléchage, accueil, presse ... ).

## 7°/ BASICOMPTA®

- Nouvelle convention signée avec le CDOS 86 (Vienne).

La formation intéresse de nombreuses structures. Les premières sessions sont complètes, avec quelques demandes déjà pour les suivantes. Pas de difficulté avec les frais de gestion. Nous devons valoriser les avantages de BasiCompta®, fidéliser les nouvelles associations et mettre en avant les qualités et les compétences de notre encadrement. Reste à finaliser l'organisation en direction des associations non-sportives.

## 8°/ CNDS

- réunion des comités départementaux le 3 mars ; pas de réunions d'information délocalisées en raison du très court délai de campagne, mais mise en place de formation « Savoir remplir son dossier e-subvention » : deux dates sur Olivet, deux dates sur Amilly sont prévues.

Le CDOS du Loiret donne des avis sur les demandes des clubs et des comités. Les élus sont donc appelés à étudier les dossiers CNDS : reprise de l'organisation de la campagne précédente avec une étude en ligne permettant à chaque élu d'être libre de son planning, mais en simplifiant le formulaire de saisie. Il conviendrait de mettre sur pied une séance d'étude de dossiers en présentiel pour ceux qui n'ont jamais étudié de dossiers. Celles et ceux qui connaissent déjà la procédure, pourront travailler sur les mêmes bases que la saison précédente.

Pour les dossiers emploi, Adeline Gérardin apportera un regard technique, les élus du CDOS rencontreront Guillaume PICHARD pour émettre un regard plus " politique sportive " avant la commission régionale.

## 9°/ CONSEIL DEPARTEMENTAL

- subventions : accord pour les mêmes sommes que l'an dernier, tant en fonctionnement que pour " Vacances Olympiques et Sportives ".

- réunion communication : le conseil départemental va assurer de la " communication " pour " Vacances Olympiques et Sportives ".

## 10°/ DRDJSCS REUNION SUR LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

- A priori le contenu n'apporte pas de réelles nouveautés. Voir à terme l'exploitation des informations collectées.

## 11°/ MEDECIN DU CDOS

Un médecin va rejoindre l'équipe du CDOS du Loiret. Elle sera invitée lors du prochain comité directeur.

## 12°/ STAGIAIRE EN COMMUNICATION

A refaire ! La stagiaire pressentie a renoncé. Le principe reste acté mais pour l'instant impossible de retenir une candidature avant les vacances. A revoir pour la saison prochaine.

## 13°/ FIN JUIN : REPAS ANNUEL DU CDOS

Un moment convivial (et uniquement convivial) est à prévoir le mardi 20 ou 27 juin ?

## 14°/ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Suite aux votes intervenus lors de l'Assemblée générale du mardi 28 février 2017, puis du Comité directeur de ce jour pour l'attribution du poste de Trésorier général, en remplacement de Monsieur Michel ARNOULT sortant, à Monsieur André DHUIVONROUX, le Comité directeur charge le nouveau Président Alain BOYER et le nouveau Trésorier général André DHUIVONROUX, d'effectuer les démarches relatives à ce changement.

Le Comité directeur confirme que seuls le Président et le Trésorier Général sont habilités à faire fonctionner les comptes détenus par l'association.

Le trésorier demande à regrouper les frais, afin de ne pas faire des notes d'un petit montant, mais plutôt une seule qui rassemble toutes les factures au trimestre ou au semestre selon chacun. Il rappelle également que l'abandon de créance des frais kilométriques est possible.

Prochaines réunions du Comité directeur le mardi 25 avril et le 13 juin (à confirmer pour les 2 dates).

La Secrétaire générale adjointe



Edwige ROLAND

Le Président



Alain BOYER